

Pendant les grèves, la lutte contre la précarité continue au CMN

[101103 précarité cmn](#)

Suite à la lutte des vacataires des monuments parisiens à l'automne 2009, le Ministère de la Culture et le CMN se sont engagés à mettre en place un plan de résorption de la précarité sur trois ans. Les très fortes mobilisations du mois de décembre dans le cadre d'un préavis de grève reconductible, avaient ensuite permis d'obtenir l'extension de ce plan à l'ensemble des monuments du territoire et à tous les personnels précaires recruté sur des missions autres que celles de la filière accueil/surveillance. Ce plan, prévoyait l'ouverture d'un recrutement sans concours ainsi que la CDIisation à temps complet de 46 vacataires, dans l'attente de leur titularisation. Hélas, comme l'on pouvait s'y attendre, les beaux discours n'auront, comme de nature, pas fait long feu.